



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/GE.1/2005/5
24 novembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des problèmes douaniers
intéressant les transports

Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques
et techniques de l'informatisation du régime TIR

RAPPORT SUCCINCT DE LA HUITIÈME SESSION DU GROUPE SPÉCIAL
INFORMEL D'EXPERTS DES ASPECTS THÉORIQUES ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATISATION DU RÉGIME TIR
(Genève, 14 et 15 novembre 2005)

A. PARTICIPATION

1. Le Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (appelé «Groupe d'experts») a tenu sa huitième session les 14 et 15 novembre 2005 à Genève.

2. Y ont participé des experts de la Belgique, de la Bulgarie, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Serbie-et-Monténégro, de la Slovaquie, de la Turquie, de l'Ukraine et de la Communauté européenne (CE). Étaient aussi présents des experts de l'Union internationale des transports routiers (IRU). On trouvera la liste complète des participants à l'annexe 1.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document: TRANS/WP.30/GE.1/2005/3.

3. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (TRANS/WP.30/GE.1/2005/3). Il a pris note de la liste des questions en suspens et des décisions figurant aux annexes 1 et 2 de l'ordre du jour provisoire.

4. À la demande des autorités douanières de la Turquie, le Groupe d'experts a ajouté un point supplémentaire sous «Questions diverses» pour permettre la présentation d'un système informatisé de carnets TIR mis au point par celles-ci.

C. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

5. M^{me} N. Özyazici (Turquie) et M. P. Arsić (Serbie-et-Monténégro) ont été respectivement élus Président et Vice-Président de la présente session ainsi que des autres sessions que le Groupe tiendra en 2006.

D. ACTIVITÉS DU GROUPE SPÉCIAL INFORMEL D'EXPERTS

a) Réponses au questionnaire eTIR

Document: TRANS/WP.30/GE.1/2005/4.

6. Le Groupe d'experts a pris note des dernières réponses au questionnaire eTIR, qui est reproduit dans le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/4, et a décidé que, malgré les nouvelles réponses reçues au 30 octobre 2005, les conclusions auxquelles était arrivée la septième session demeureraient valables. Le document contient désormais les réponses de 40 autorités douanières.

7. Les experts de l'IRU ont fait remarquer que certains acteurs clefs du régime TIR n'avaient toujours pas répondu, ce qui faussait les conclusions présentées dans le Chapitre 1 du Modèle de référence.

8. Le Groupe d'experts a en outre pris note que le secrétariat avait reçu une réponse de la Fédération de Russie mais qu'elle lui était parvenue trop tard pour pouvoir figurer dans le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/4. Il s'est félicité à l'idée de recevoir, à sa neuvième session, des conclusions mises à jour, notamment la réponse de la Fédération de Russie, éventuellement accompagnée des réponses d'autres pays que le secrétariat aura reçues avant la mi-février 2006.

b) Modèle de référence de la procédure TIR

Document: TRANS/WP.30/GE.1/2005/1, version 1.5a.

Décision: 104.

9. Le Groupe d'experts a été informé de la dernière version (1.5a) du Modèle de référence, qui date du 30 juin 2005.

10. Il a pris note qu'aucun expert n'avait demandé de remplacer les diagrammes d'activité du Chapitre 1 par des diagrammes d'enchaînement et il a donc décidé de clore l'examen du point 4.

Annexes

Décision: 106.

11. Étant donné que le secrétaire d'UNTDED/ISO7372 n'avait pu rencontrer les secrétariats de l'IRU et de la CEE avant la session, le Groupe d'experts a décidé de reporter l'examen de cette question à sa prochaine session. Par ailleurs, il a demandé au secrétariat d'essayer de faire participer le secrétariat de l'OMD à l'examen de la question de la mise en conformité des données TIR avec les normes internationales.

b) Projets futurs de modèle de référence de la procédure TIR

Documents: TRANS/WP.30/GE.1/2005/2, ExG/COMP/2005/7.

Décisions: 105 et 107 à 109.

12. Les experts des autorités douanières ont longuement examiné le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2, établi par le secrétariat avec le concours de la Commission européenne et conformément aux directives formulées par le Groupe de travail dans le document sans cote n° 9 (2005). Ils ont mis à jour le document et demandé au secrétariat d'en établir et diffuser une version révisée avant le 25 novembre 2005. Par ailleurs, le Groupe d'experts a chargé le secrétariat de consulter le WP.30 en lui soumettant un bref document sur les diverses possibilités existant pour l'échange anticipé de renseignements sur les marchandises. Il a en outre chargé le secrétariat de soumettre la version révisée du document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2 au WP.30 aux fins d'examen. Enfin, il a en outre chargé le secrétariat de poursuivre ses travaux en se fondant sur la version révisée du document et de rédiger, pour sa neuvième session, un document sur les moyens d'arriver à un régime eTIR complètement informatisé.

13. Les experts de l'IRU ont fait savoir que, à l'instar des experts des associations nationales, ils n'étaient pas en mesure de formuler des observations pendant la présente session, car le document n'avait été distribué qu'une semaine avant la réunion. Ils ont informé le Groupe d'experts qu'ils allaient élaborer des observations récapitulatives par écrit, que le WP.30 pourrait examiner à sa prochaine session. Par ailleurs, ils ont informé le Groupe d'experts qu'ils allaient établir un document sur la façon dont ils concevaient l'informatisation du régime TIR, qui serait soumis à la prochaine session du WP.30.

14. Enfin, le Groupe d'experts a pris note du document ExG/COMP/2005/7, transmis par l'IRU à l'intention de la précédente session du Groupe et a décidé d'en reprendre l'examen, le cas échéant, lors de l'élaboration du Chapitre 2 du Modèle de référence.

E. QUESTIONS DIVERSES

15. La Communauté européenne a informé le Groupe d'experts de l'évolution de son projet pilote TIR/NCTI et notamment que le Comité du code des douanes avait décidé d'examiner un projet de règlement qui comprendrait les éléments suivants:

- Fondement juridique des déclarations TIR/NCTI faites par voie électronique,
- Introduction des données de la déclaration TIR/NCTI,
- Possibilité d'échanger des données TIR entre les autorités douanières utilisant les techniques de l'information et des réseaux d'ordinateurs,
- Recours aux messages électroniques à la place de l'envoi du volet n° 2 et pour la fin des opérations TIR,
- Système d'enquête modifié, et
- Solution de repli en cas de défaillance du système.

16. Le Groupe d'experts a en outre salué l'exposé de la délégation de la Turquie montrant comment l'administration douanière de ce pays envisage d'adapter son système informatisé de carnets TIR afin de répondre aux exigences du futur système eTIR tel qu'il est présenté dans le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2.

F. DATES ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

17. À l'aimable invitation des autorités douanières de la Slovaquie, le Groupe d'experts a provisoirement décidé de tenir sa prochaine session à Bratislava, les 7 et 8 mars 2006.

Annexe 1
(Anglais seulement)

LIST OF PARTICIPANTS

BELGIUM

Ms. Nicole SMEKENS Responsible TIR
FEBETRA

BULGARIA

Ms. Vilyana IVANOVA Head of TIR Claims Dept.
Association des Entreprises Bulgares des Transports
Internationaux et des Routes (AEBTRI)

Mr. Venceslav VRABCHEV Head of Department
Association des Entreprises Bulgares des Transports
Internationaux et des Routes (AEBTRI)

CZECH REPUBLIC

Mr. Radovan SMIDL General Directorate of Customs
Ministry of Finance
Customs Officer

ESTONIA

Ms. Anne ALLIK Chief Expert
Estonian Tax and Customs Board

Mr. Lauri LUSTI Head of TIR Department
Association of Estonian International Road Carriers (ERAA)

FINLAND

Mr. Markku LAINE Senior Inspector
National Board of Customs

Mr. Henrik LINDSTROM Transit Co-ordinator
National Board of Customs

HUNGARY

Mr. Tamas GAIZER Software Engineer
(ATRH)

LATVIA

Mr. Pavels GROSHEVS
Secretary General
Road Carriers Association "Latvijas Auto"

LITHUANIA

Mr. Renatas MOTUZAS
IT Manager
Lithuanian National Road Carriers Association

Ms. Renata PAULIUKAITYTE
Chief Inspector
Customs Department/Ministry of Finance

Mr. Aleksandr SADOVOJ
Senior Specialist
Lithuanian National Road Carriers Association

NETHERLANDS

Mr. Guus JACOBS
Chairman of the UNECE Working Party on Customs
Questions affecting Transport (WP.30)
Senior Policy Advisor, Customs Policy and
Legislation Directorate
Ministry of Finance

Mr. Nico DE JONG
IT Specialist
B/_CPP Customs

POLAND

Mrs. Ewa PEZINSKA
Specialist TIR Dept
Association des Transporteurs Routiers
Internationaux et (Z.M.P.D.)

Mrs. Anita RUSZTECKA
Specialist TIR Dept.
Association des Transporteurs Routiers
Internationaux et (Z.M.P.D.)

ROMANIA

Mr. Ion MATEI
IT Responsible
Asociatia Romana Pentru Transportati Rutieri
Internationale (ARTRI)

Mr. Nicolae TENDER
IT Engineer
Asociatia Romana Pentru Transportati Rutieri
Internationale (ARTRI)

RUSSIAN FEDERATION

Mr. Mikhail VALENTSOV

IT Manager
Association of International Road Carriers
(ASMAP)

SERBIA AND MONTENEGRO

Mr. Predrag ARSIC

Application Designer
Serbian Customs Administration

SLOVAKIA

Mr. Miroslav BUJNA

Customs Officer
Customs Directorate of The Slovak Republic

SPAIN

Mr. Manuel GOIZUETA

Counsellor
Permanent Mission of Spain

TURKEY

Mr. Hassan LALE

IT Coordinator
Prime Ministry, Undersecretariat for Customs

Mr. Zeki OKUMUS

Head of Unit
Prime Ministry, Undersecretariat for Customs

Ms. Nurcan OZYAZICI

Head of EDP Department
Prime Ministry, Undersecretariat for Customs

UKRAINE

Mrs. Inessa OLEKSIUK

Senior Specialist
The Association of International Road Carriers
of Ukraine (AIRCU)

UNITED KINGDOM

Mr. Peter CULLUM

Head of International Affairs
Road Haulage Associations Ltd. (RHA)

EUROPEAN COMMISSION

Mr. Joaquim MARQUES

Chef du Secteur TIR
DG TAXUD

Mr. Domenico Raffaele DEL GRECO

Administrateur Principal – CCE

NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS

INTERNATIONAL ROAD TRANSPORT UNION (IRU)

| | |
|------------------|-----------------------------|
| Mr. Jean ACRI | Head of TIR System |
| Mr. Glen GAGE | IT Deputy Head |
| Mr. Raphael HIRT | Head TIR Carnets Management |

UNECE SECRETARIAT

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Mr. Poul HANSEN | TIR Secretary |
| Mr. Artur BOUTEN | Customs Expert |
| Mr. Konstantin GLUKHENKIY | Customs Expert |
| Mr. André SCEIA | Information Technology Expert |
| Mr. Imed BEN HAMIDA | Administrative Clerk |

Annexe 2

Questions en suspens et questions résolues

| N° | Point | Description | Dates | Source | Décision(s) connexe(s) | Questions résolues |
|----|--|---|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------|
| 4 | 0.2.1 Phases et séquence des tâches | Le Groupe d'experts doute de l'utilité des diagrammes d'enchaînement, pendant les premières phases des travaux, pour compléter, voire remplacer, les actuels diagrammes d'activité. | 1 ^{er} et 2 septembre 2003 | Groupe d'experts (Budapest) | 4 | -1 |
| 41 | Chapitre 2 | À la suite de la décision du WP.30 concernant l'élaboration du projet étape par étape, le Groupe d'experts souligne la nécessité d'établir une description détaillée du produit final afin de pouvoir scinder le travail en plusieurs étapes. | 1 ^{er} et 2 mars 2004 | Groupe d'experts (Genève) | 78, 94, 100 et 60 | 0 |
| 63 | Annexes | Ajouter une annexe comme indiqué dans le document ExG/COMP/2005/5, point 4. | 17 janvier 2005 | IRU | 98 | 0 |
| 64 | 2. Prescriptions pour le commerce électronique | Proposition: nouveau Chapitre 2 et prescriptions en matière de commerce électronique contenues dans le Modèle de référence (document ExG/COMP/2005/7). | 17 janvier 2005 | IRU | - | 0 |
| 65 | Introduction du Chapitre 2 | Le Groupe d'experts se demande quelle serait la meilleure solution pour diffuser des renseignements avancés sur les marchandises (donner les informations à la demande ou non). | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | | 0 |

Annexe 3

Décisions

| Décision n° | Question n° | Description | Dates | Source | Version¹ |
|--------------------|--------------------|--|------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 104 | 4 | Les diagrammes d'enchaînement ne sont pas utiles dans le Chapitre 1. | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | |
| 105 | 64 | Le Groupe d'experts décide de se reporter au document ExG/COMP/2005/7, le cas échéant, pour l'élaboration du Chapitre 2 du Modèle de référence. | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | |
| 106 | 63 | Le Groupe d'experts demande au secrétariat de s'efforcer de faire participer l'OMD aux discussions. | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | |
| 107 | 65 | Le Groupe d'experts demande qu'un document concis portant sur les différentes possibilités d'échange de renseignements avancés sur les marchandises soit soumis au WP.30. | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | |
| 108 | 41 | Le Groupe d'experts demande au secrétariat de soumettre la version révisée du document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2 au WP.30 aux fins d'examen. | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | |
| 109 | 41 | Le Groupe d'experts charge le secrétariat de poursuivre ses travaux en se fondant sur la version révisée du document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2 et de rédiger un document sur les moyens éventuels de parvenir à une informatisation complète du régime eTIR. | 14 et 15 novembre 2005 | Groupe d'experts (Genève) | |

¹ Cette colonne indique dans quelle version les résultats de la décision figureront pour la première fois.
